



15ème législature

Question N° : 32577	De M. Stéphane Testé (La République en Marche - Seine-Saint-Denis)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, emploi et insertion		Ministère attributaire > Travail, plein emploi et insertion
Rubrique >maladies	Tête d'analyse >Personnes diabétiques et emploi	Analyse > Personnes diabétiques et emploi.
Question publiée au JO le : 29/09/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 27/04/2021 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Stéphane Testé attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur les difficultés rencontrées par les personnes diabétiques pour trouver un emploi. Le diabète est une maladie chronique qui touche environ 3 millions de personnes en France. Or, d'après une étude menée par l'association française des diabétiques (FFD), 16 % des patients déclarent avoir subi une discrimination liée à leur état de santé, « tandis que 21 % des patients ont perçu une détérioration de leur relation avec leur employeur après avoir révélé leur pathologie ». Le diabète est encore considéré comme incompatible avec de nombreuses professions aujourd'hui malgré les progrès médicaux importants. Il lui indique que les diabétiques souffrent de cette discrimination à l'emploi, tout comme ils rencontrent des difficultés pour obtenir un prêt bancaire notamment. Il lui demande quelles initiatives sont étudiées par le Gouvernement afin de changer durablement cette situation.